



Mobilité durable

Quelles opportunités pour les entreprises et les collectivités ?

40 % des Français utilisent le **vélo au moins une fois par an**. Pourtant, ils ne l'utilisent que pour **3 % des trajets**. Pour des distances inférieures à 5 kilomètres, **la voiture représente encore 60 % des déplacements domicile-travail**. Alors comment les entreprises et collectivités peuvent-elles jouer un rôle actif dans le développement des usages de mobilité durable par leurs collaborateurs ?

Réponse en infographie

La mobilité durable, c'est quoi ?

L'écomobilité ou mobilité durable est une pratique qui consiste à favoriser les **modes de déplacements alternatifs** à la voiture individuelle, dans le but de réduire les émissions de polluants et de gaz à effet de serre.



Les principaux moyens de mobilité durable utilisés dans les trajets domicile-travail :

- ✓ marche à pied,
- ✓ engins à déplacement personnels (EDP) : trottinettes & trottinettes électriques, gyro-roue, hoverboard, etc.
- ✓ vélo & VAE (vélo à assistance électrique),
- ✓ scooters électriques en libre-service,
- ✓ transports en commun,
- ✓ covoiturage & autopartage.

Un contexte favorable

- ✓ **4 % des déplacements quotidiens se font désormais à vélo** : l'objectif est de passer à **9 %** pour 2024¹.
- ✓ En 2020, **71 % des utilisateurs de VAE privilégiaient la voiture** pour effectuer le même trajet qu'en 2017.
- ✓ **3 % d'actifs déclarent faire du covoiturage** pour leur trajet domicile-travail.
- ✓ **Le VAE est de plus en plus accessible** : la gamme de prix s'est étendue (prix moyen : 1749 €).
- ✓ **Les ventes de trottinettes électriques ont bondi de 105 %** en 2019.



Une mobilité « geste barrière »

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, beaucoup de Français affirment vouloir **éviter les transports en commun**. 96 % pensent même que le vélo est un outil pertinent pour respecter la distanciation sociale².

En France, en 2020, **640 kilomètres de pistes cyclables provisoires** ont vu le jour pour favoriser le « vélo geste barrière » : il est désormais possible de circuler en ville via ces fameuses « **coronapistes** »³.

À la fin du 1^{er} confinement, le nombre de passages enregistrés sur les pistes cyclables de Paris a ainsi grimpé de 67 % par rapport à 2019 : une augmentation de 28 % en l'espace d'un an, en milieu rural et urbain⁴.

Quels enjeux pour les entreprises et les collectivités ?

Productivité

6 à 9 % en plus pour les entreprises / collectivités qui incitent leurs collaborateurs à faire du sport⁵.

Financiers

Réduction des coûts de stationnement par collaborateurs : **1 place de véhicule motorisé équivaut à 6 places de VAE** pour un coût 8 fois moins élevé.

Fiscaux

25 % du prix de location d'une flotte de VAE (sur la base de 36 mois) est déductible de l'impôt sur les sociétés.

Environnementaux

Réduction de l'impact carbone grâce au vélo : 750 kg de CO² économisés par personne pour des trajets domicile-travail de 8 km, 4 jours par semaine soit 1 420 km évités par voiture/an.

Réglementaires

Les entreprises sont invitées et incitées par les autorités publiques à réfléchir aux moyens de déplacement de leurs salariés via **la mise en place d'un plan de mobilité (PDM)**. Ce dernier favorise l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.

Une qualité de vie au travail améliorée

- ✓ La mise en place de cette pratique d'écomobilité contribue au **bien-être des collaborateurs** et **valorise l'entreprise**.

- Pour les trajets domicile-travail, 93 % des **usagers des modes actifs*** sont satisfaits (dont 70 % très satisfaits) de leur mode de transport principal contre 69 % pour les **véhicules thermiques** et 63 % pour les **transports en commun**.

*On parle de mode actif quand seule l'énergie des usagers sert au déplacement du transport.

- **42 % des cadres** qui se rendent au travail en vélo évaluent leur bien-être au travail entre 8 et 10.

- Pour les actifs, l'engagement écologique est un critère de plus en plus important dans le **choix de leur employeur**.

- ✓ Un Plan de Mobilité efficace permet de **gagner en productivité** et peut servir d'outil de dialogue social dans l'entreprise.



Sources :
¹Ministère de la Transition Ecologique
²Observatoire du cycle, Union Sport & Cycle, 2020
³Quand l'usage vélo fait boom, les chiffres 2020 sur le territoire français, Weelz, 2020
⁴Bemobi Vélopartage, Bemobi et Green On
⁵Enquête Mobilité et QVT, Ekodev, 2019

La mobilité durable prend de l'ampleur. Les français sont de plus en plus conscients de l'urgence climatique et des opportunités – en temps et en argent – qu'offre l'utilisation de solutions éco-responsables. Les entreprises comprennent également l'importance d'améliorer la qualité de vie au travail en proposant des mobilités durables.